

24.05.
2024

Retrait des Bacs à marée pour la saison estivale : une mesure nécessaire pour préserver leur fonction initiale

Pour la période estivale, la Ville de Concarneau procédera au retrait des bacs à marée installés le long de notre littoral. Cette mesure vise à empêcher l'utilisation inappropriée des bacs à marée comme poubelles et à garantir qu'ils restent dédiés à la collecte des déchets marins. Les bacs seront de retour dès octobre pour continuer à protéger notre environnement côtier.

Une initiative pour protéger notre littoral

Depuis le début de novembre, en partenariat avec l'ESAT de Cornouaille, six bacs à marée ont été placés sur les plages de Concarneau (plage de Cornouaille, plage du Porzou, plage de la Belle-Étoile, plage du Large, plage des Bouchers et plage de Kermingham). Ces bacs ont joué un rôle crucial en sensibilisant la communauté locale et les visiteurs aux enjeux de la protection de l'environnement côtier, en permettant la collecte des macrodéchets marins, principalement des déchets plastiques, ramenés par les promeneurs.

Pourquoi retirer les bacs en été ?

La décision de retirer les bacs à marée pendant la période estivale est motivée par plusieurs raisons. Tout d'abord, l'hiver correspond à une période de forte arrivée de déchets marins en raison des conditions météorologiques et des tempêtes. À partir de février et jusqu'à mi-avril, les plages sont particulièrement vulnérables à l'accumulation de déchets. Les bacs à marée sont donc installés pour capter ces débris et encourager les citoyens à participer à la préservation du littoral.

En revanche, l'été voit une augmentation des dépôts sauvages et des "incivilités" en raison de la fréquentation élevée des plages par les Concarnois et les nombreux touristes. Pour éviter que les bacs à marée ne soient détournés de leur fonction initiale et ne deviennent des poubelles pour des déchets inappropriés, nous procédons à leur retrait. Cette mesure permet de maintenir l'efficacité du programme de collecte.

Gestion des déchets collectés

Les déchets marins collectés dans les bacs à marée durant la période hivernale ont été régulièrement ramassés par les équipes des services techniques municipaux. Ceux-ci sont ensuite déposés en déchetterie ou incinérés, selon la nature des matériaux récupérés.

VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE



Reprise du service en octobre

La Ville de Concarneau tient à remercier chaleureusement tous les citoyens et les visiteurs qui ont contribué à la préservation de notre littoral en utilisant les bacs à marée. Nous vous encourageons à continuer de respecter nos plages et à participer aux initiatives de nettoyage manuel. Les bacs à marée seront réinstallés dès le mois d'octobre pour une nouvelle période de collecte.